



Année scolaire 2016-2017

Groupe Scolaire SEN-Amâna Dossier de candidature



*Existe-t-il d'autre récompense
à l'excellence sinon l'Excellence?*

AMÂNA

156 Cité Gadaye. Yeumbeul

Tel : 33 837 45 00

Mél: amanasenegal@gmail.com

Site web: www.senamana.com



Antenne Régionale Sénégal
156, Cité Gadaye, Yeumbeul
Tel : 33 837 45 00 Fax : 0033 (0)176503446
Mél: amanasenegal@gmail.com
Site : www.senamana.com

Présentation générale du groupe Scolaire Sen-Amâna

1. Qui sommes-nous ?

AMANA est une association à but non lucratif régie par la loi 1901. Elle a été fondée le 11 Décembre 2009 à Paris par de jeunes sénégalais résidant en France.

AMANA dispose au Sénégal d'une autorisation d'exercer délivrée par arrêté ministériel du 05/01/11.

2. Nos objectifs

Amélioration des conditions de vie et d'éducation d'enfants démunis ou en précarité scolaire : enfants talibés, orphelins, jeunes filles, personnes à mobilité réduite... à travers :

- leur prise en charge suffisamment tôt pour les accompagner durant leur cursus académique ;
- Une réhabilitation de leurs structures d'accueil;
- Une préparation à leur insertion dans la vie active à l'issue de leur formation.

Après 16 mois d'expérimentation d'une dâra pilote de 12 pensionnaires (mars 2011-Septembre 2012), l'Association AMÂNA a procédé à son extension. Désormais, la dâra devient le Groupe Scolaire Sen-AMÂNA. Celui-ci accueille aujourd'hui dans un internat 80 pensionnaires issus de familles défavorisées et une vingtaine d'autres inscrits en contrat solidarité.

Conformément à son plan quinquennal d'extension, l'association recrute chaque année sur dossier 25 à 30 enfants âgés de 5 à 7ans.

AMANA dispose d'un récépissé de l'Inspection d'Académie de Dakar l'autorisant à exercer en tant qu'établissement d'enseignement privé.

3. But éducatif, professionnel et social du Groupe scolaire SenAmâna

Le Groupe Scolaire Sen-Amâna, quoi que privé, dispense gratuitement le cycle complet de l'enseignement élémentaire avec option éducation islamique conformément aux orientations de la politique éducationnelle de l'Etat Sénégalais.

Nos écoliers sont choisis principalement selon des critères sociaux et sont accueillis dans un internat où ils sont pris en charge dans les meilleures conditions : suivi pédagogique, médical, affectif...

Nous préparons nos pensionnaires aux diplômes du cycle élémentaire notamment le CFEE sur une durée de 6 ans à 7ans (selon qu'l'élève intègre ou non l'année de pépinière).

En sus du programme officiel de l'éducation nationale, nous formons nos écoliers à la mémorisation du Coran (moitié ou plus selon les capacités de l'élève).

Le groupe scolaire Sen-Amâna est localisé à la Cité Gadaye, à Yeumbeul. Il peut être transféré à tout moment vers un autre lieu plus propice à l'éducation des enfants.



Antenne Régionale Sénégal
156, Cité Gadaye, Yeumbeul
Tel : 33 837 45 00 Fax : 0033 (0)176503446
Mél: amanaseneegal@gmail.com
Site : www.senamana.com

4. Originalité du Groupe scolaire Sen-Amâna

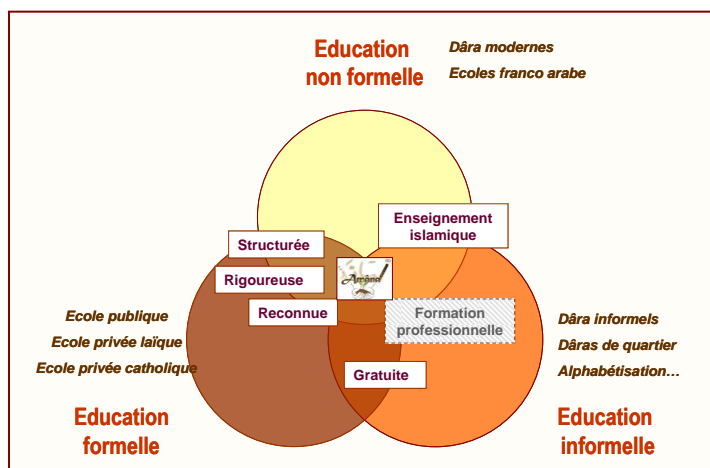
Une vraie école d'excellence, qui allie à la fois exigences de modernité et capitalisation sur les systèmes éducatifs en vigueur au Sénégal, tels étaient les pré requis de AMANA pour ouvrir son école privée.

Une école qui se fixe l'objectif de former des pensionnaires qui seront parmi les meilleurs élèves de l'école primaire au Sénégal.

Cet objectif devient d'autant plus noble que ladite école :

- Prendra gratuitement en charge des pensionnaires issus de familles défavorisées.
- Accueillera ses pensionnaires dans un internat où ils seront logés nourris et blanchis.
- Intégrera un cursus en sciences islamiques qui proposera la mémorisation complète du Coran par les pensionnaires.

Le graphique ci-dessous positionne le concept de l'école AMANA au sein des différents systèmes éducatifs au Sénégal.



5. Critères de recrutement Année scolaire 2016-2017

Pour l'année scolaire 2016-2017, AMÂNA recrute partout au Sénégal 25 à 30 enfants selon les critères suivants :

- Enfants nés entre le 1^{er} janvier 2009 et le 30 Septembre 2011 (inscription pépinière ou CI)
- Enfants issus de familles défavorisées.
- Enfants en contrat solidarité (cf. fiche contrat solidarité)

Informations complémentaires

- **Les orphelins et talibés** sont privilégiés dans le recrutement.
- Suivant le profil de l'élève et son lieu d'habitation, une prise en charge directe dans l'internat est envisageable.
- Les recrues habitant près de la Dâra seront prises en charge par défaut en semi externat.

Siège social AMANA : 85 avenue Marie Curie. 77600 Bussy Saint Georges - Mob : 0033 (0)6 25 30 33 79 -



Identité du candidat

Sexe du candidat M F

Prénom NOM :

Date et lieu de naissance :

Situation familiale

Orphelin de père et mère Orphelin d'un parent Parents séparés Parents en couple

Informations sur l'autorité parentale

Prénom NOM :

Lien de parenté avec le candidat Père Mère Autres

Date et lieu de naissance :

Téléphone :Mail.....

Adresse postale :

Nombre d'enfants à charge (Joindre les justificatifs) :

Activité exercée

Revenu net mensuel du foyer (Joindre les justificatifs) : <75000F <150 000F <200 000F > 200 000F

Niveau d'études du candidat

Le candidat est-il déjà scolarisé ? (Maternelle ou école primaire) NON OUI

Le cas échéant, précisez les informations suivantes :

Niveau d'études acquis : Petite Section Moyenne section Grande Section CI CP

Dénomination et adresse de l'école.....

Nom du directeur technique (ou de l'instituteur).....Téléphone.....

Le candidat sait-il lire le Coran ? NON OUI. Nombre de hizbs (chapitres) maîtrisés :

Le candidat fréquente-t-il une Dâra ? NON OUI. Nom de la Dâra.....

Nom du responsable moral de la DâraTéléphone.....

Adresse de la Dâra.....

Pièces à joindre au dossier

- ✓ Autorisation parentale de diffusion de photos, de vidéos ou d'enregistrements sonores
- ✓ Extrait de naissance du candidat datant de moins de 3 mois + 4 photos
- ✓ Justificatifs d'enfants à charge (extrait de naissance, livret de famille),
- ✓ Si orphelin, certificat de décès du parent
- ✓ Justificatifs de revenus Ex: copie 3 derniers bulletins de paie ou attestation, employeur (non obligatoire pour celui qui souhaite inscrire son enfant en contrat solidarité au tarif nominal -35 000F par mois -).

Dossier à déposer impérativement **avant le 25 Septembre 2016**, par voie postale ou en mains propres au n° 156 Cité Gadaye Yeumbeul. Vous pouvez également nous les transmettre par mail : amanasseneal@gmail.com

Attention, aucun dossier incomplet ne sera accepté.

Fait à, le.....

Signature



Bulletin de souscription au contrat solidarité

Plus qu'un programme de financement, le Contrat Solidarité est un programme de recrutement de pensionnaires qui encourage la mixité sociale dans la Dâra. Il permet aux parents ayant les moyens, d'intégrer leur enfant dans le Groupe Scolaire. En contrepartie, ils devront parrainer, en fonction de leur quotient familial, la Dâra ou un autre enfant issu d'une famille défavorisée pendant toute la durée de scolarité de leur enfant.

Le forfait de prise en charge d'un enfant est défini chaque année par l'association Amâna. Il est calculé sur la base du budget mensuel de fonctionnement de la Dâra, rapporté au nombre d'élèves. Il exclut toute charge d'investissement : fourniture scolaire, uniformes, matelas et couvertures...

Par esprit de solidarité, le forfait contrat solidarité ne fait pas de distinction entre un élève en internat ou externat.

Suivant le quotient familial apprécié par l'association AMÂNA, trois tarifs sont appliqués :

- **Tarif nominal** : il correspond au coût réel de prise en charge d'un enfant ;
- **Tarif médium** : avec ce forfait, la Dâra prend en charge **1/3 des besoins de l'enfant** ;
- **Tarif solidaire** : avec ce forfait, la Dâra prend en charge **2/3 des besoins de l'enfant**.

Je soussigné (e)

-----Prénom et nom du souscripteur -----

Souscripteur pour l'élève

-----Prénom et nom de l'élève-----

Nature du lien parental: Père Mère Autre (préciser)

Souhaite l'inscrire dans le cadre du contrat solidarité. Je m'engage à m'acquitter du forfait mensuel de prise en charge de mon protégé pendant toute sa scolarité.

Je suis informé que chaque année, le montant mensuel de prise en charge est réestimé par Amâna, sur la base du coût de fonctionnement de la Dâra et du quotient familial, apprécié par AMÂNA.

Modalité de paiement

Versement en espèces Orange Money, Wari ou tout autre moyen de paiement en vigueur au **77 152 53 63**

Date

Signature

Pour l'année scolaire 2016-2017, **Cadre réservé à l'administration** est fixé à 35 000 FCFA (Trente cinq mille francs) pendant 10 mois. Après appréciation du quotient familial, le tarif retenu pour l'élève est le suivant :

Tarif nominal (35 000 F) Tarif médium (20 000F) Tarif solidaire (10 000F)



Année scolaire 2016-2017

**Autorisation parentale de diffusion de photographies,
de vidéos ou d'enregistrements sonores**

Je soussigné (e)

-----Prénom et nom du détenteur de l'autorité parentale-----

Représentant légal de l'élève

-----Prénom et nom de l'élève-----

Autorise l'association AMANA, sous réserve de la préservation de l'intimité et de la dignité de mon enfant, à prendre, reproduire et/ou diffuser des photographies et enregistrements (sonores, vidéos...) le concernant,

Pour une communication sur tous supports et formats (papier –rapport d'activités, articles...-, numérique -internet, cédérom...-) et en tout lieu (festival, salon, manifestation culturelle...) aux fins de recherche de parrains, de financement, de démonstration, d'information ou de promotion des réalisations de l'association AMANA.

En conséquence de quoi, je renonce expressément à me prévaloir d'un quelconque droit à l'image et à toute action à l'encontre de l'Association AMANA qui trouverait son origine dans l'exploitation de ces enregistrements.

Je déclare être le parent ou le représentant légal du mineur nommé ci-dessus, et avoir l'autorité légale de signer cette autorisation en son nom.

Nature du lien parental: Père Mère Autre (préciser)

Date

Signature